



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



FACULTÉ DE
DROIT
SCIENCES
ÉCONOMIQUES
& GESTION
DE NANCY



INSTITUT DE RECHERCHES
SUR L'ÉVOLUTION DE LA NATION
ET DE L'ÉTAT

COLLOQUE

INSTITUT DE RECHERCHES
SUR L'ÉVOLUTION
DE LA NATION ET DE L'ÉTAT

4 ET 5 AVRIL 2024 | CAMPUS CARNOT NANCY | 9H > 17H | ENTRÉE GRATUITE

LES FRONTIÈRES de la vie et la mort

Sous la direction scientifique de :

Maria FARTUNOVA-MICHEL, Maître de conférences HDR en droit public,
Eléonore GIGON, Maître de conférences en droit public,
Fanny GRABIAS, Maître de conférences en droit public,
Ludivine LAURENT STARCK, Ingénieure de recherches et Docteur en science politique.

AR06 - FACULTÉ DE DROIT,
SCIENCES ÉCONOMIQUES
ET GESTION DE NANCY



INSCRIPTION

Indispensable sur : irenee.univ-lorraine.fr
Contact : irenee-contact@univ-lorraine.fr

Suivez nous sur :



PROGRAMME

L'idée de consacrer une journée d'étude relative aux frontières de la vie et la mort, en croisant les regards de plusieurs disciplines, est née de deux constats.

Le premier constat est celui d'une difficulté du législateur, du juge et de la société dans son ensemble à déterminer clairement ces frontières. Ce constat est apparu nettement dans les débats qui ont entouré l'adoption d'un projet de loi sur la fin de vie : on n'aborde pas, en France, cette question de manière frontale en faisant référence à la mort (laquelle serait, en l'occurrence, provoquée). Les discordances qui existent au sein même du milieu médical sur le sens de cette législation future manifestent d'ailleurs, en creux, les difficultés éprouvées par chacun pour fixer précisément la frontière entre ce qui relève, d'une part, de la vie de l'individu (ou de l'individu en vie) et, d'autre part, de la mort de l'individu. Ce débat éthique sur la question de savoir ce qu'est la vie est évidemment inhérent à toute législation relative à l'activité médicale et scientifique portant sur la vie. Mais il contribue de manière tout à fait subtile à interroger la manière dont le droit doit, en tant qu'instrument de régulation sociale et sociétale, trancher ces questions alors même que des considérations d'ordre philosophique, éthique, moral ou sociétal se confrontent.

Le second constat est celui de l'absence d'une réflexion globale et transversale sur les frontières entre la vie et la mort. Il ne s'agit en effet pas seulement ici de s'intéresser à la fin de vie et à toutes les questions qui lui sont sous-jacentes, ce à quoi l'actualité nous invite immédiatement. Il s'agit surtout de proposer une réflexion plus générale sur les frontières ou les liens entre la vie et la mort. Or, cette réflexion d'ensemble fait aujourd'hui défaut. À cet égard, la littérature est doublement lacunaire :

- d'une part, si elle est relativement abondante s'agissant d'aspects spécifiques relatifs aux contours des pratiques médicales qui touchent à la vie et à la mort (ouverture de la PMA, GPA, IVG, droits des patients, soins palliatifs, modalités de fin de vie-suicide assistée, euthanasie, mort provoquée-

etc.), elle n'aborde jamais frontalement la question de savoir où sont les limites entre la vie et la mort. Pourtant, tous les débats ayant entouré les évolutions législatives et jurisprudentielles de ces 20 dernières années en la matière comportent implicitement cette question ;

- d'autre part, cette littérature demeure peu développée ou plutôt discrète sur les approches historiques, philosophiques, sociologiques, voire « économiques » de la vie, lesquelles sont consubstantielles à la détermination des frontières de la vie et de la mort. Une approche pluridisciplinaire, croisant les regards de spécialistes de différentes disciplines, paraît par conséquent sinon inévitable, à tout le moins nécessaire. Cela est d'autant plus vrai que le contexte juridique contemporain est marqué par une subjectivisation du droit qui perturbe les équilibres traditionnels de la médecine et de la relation médicale, et par laquelle on perçoit sans pleinement la mesurer les conceptions plurielles qui entourent les notions de vie et de mort.

L'objectif de cette manifestation scientifique est de montrer que toutes les évolutions juridiques touchant aux questions de vie et de mort de l'individu ne sauraient être déconnectées de considérations plus larges d'ordre philosophique, éthique, politique, social, psychologique et médical. Il ne s'agit pas d'apporter une réponse exacte sur la délimitation de ces frontières, une telle entreprise étant sans doute impossible mais, plus modestement, d'en souligner les approches plurielles, les enjeux, les réalités et, peut-être, les dépassements ponctuels. Elle permettra ainsi de (re)situer exactement les évolutions juridiques et les réflexions qui continuent d'alimenter certaines questions, en les ancrant dans une réalité globale de laquelle on ne saurait les détacher.

D'un point de vue théorique, le sujet abordé permettra de revenir sur des questions classiques mais fondamentales : l'état actuel des libertés d'une part ; les figures et le rôle actuel des États d'autre part, lequel peut osciller entre neutralité, encadrement ou hyper-régulation.

JEUDI 4 AVRIL 2024

9H - ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

Laurent SEUROT, Professeur de droit public, Directeur de l'IRENEE (UR 7303),
Université de Lorraine ;
Fanny GRABIAS, Maître de conférences en droit public, IRENEE (UR 7303),
Université de Lorraine.

ATELIER 1. SENS DES FRONTIÈRES

*Présidence : André MOINE, Maître de conférences en droit public, IRENEE (UR 7303),
Université de Lorraine.*

9H20 - APPROCHE PHILOSOPHIQUE. LES FRONTIÈRES DE L'EXISTENCE

Philippe SABOT, Professeur de philosophie, LST (UMR 8163), Université de Lille.

9H40 - APPROCHE HISTORIQUE. DES FRONTIÈRES DE LA MÉDECINE ET DU DROIT : CONCEVOIR LA MORT PAR L'ÉTAT

Mathieu TOUZEIL-DIVINA, Professeur de droit public, Université Toulouse-
Capitole.

10H00 - APPROCHE SOCIOLOGIQUE. VALEURS ET IDÉAUX AUTOUR DE LA VIE ET LA MORT : LES CHANGEMENTS DE PARADIGME

Michel CASTRA, Professeur de sociologie, CeRIES (UR 3589), Université de Lille.

10H20 - DÉBATS ET PAUSE

11H - APPROCHE MÉDICALE. VIE, MORT ET ÉTHIQUE

Gérard AUDIBERT, Professeur, Médecin anesthésiste-réanimateur, EREGÉ.

11H20 - APPROCHE JURIDIQUE. DES FRONTIÈRES DE LA MÉDECINE ET DU DROIT : LA DÉFINITION DE LA MORT

Bruno PY, Professeur de droit privé et sciences criminelles, IFG (UR 7301),
Université de Lorraine.

11H40 - APPROCHE JURIDIQUE. LE DROIT COMME OUTIL DE RÉGULATION

Maria FARTUNOVA MICHEL, Maître de conférences HDR en droit public, IRENEE
(UR 7303), Université de Lorraine.

12H00 - DÉBATS ET PAUSE DÉJEUNER

**JEUDI
4 AVRIL
2024**

ATELIER 2. ENJEUX DES FRONTIÈRES

Présidence : Marie ROTA, Maîtresse de conférences HDR en droit public, IRENEE (UR 7303), Université de Lorraine.

14H30 - STRATÉGIE(S) ET COMMUNICATION POLITIQUES AUTOUR DES ÉVOLUTIONS JURIDIQUES

Ludivine STARCK LAURENT, Docteur en science politique, Ingénieur de recherche, IRENEE (UR 7303), Université de Lorraine.

14H50 - LA PLACE DE L'INDIVIDU

Fanny GRABIAS, Maître de conférences en droit public, IRENEE (UR 7303), Université de Lorraine.

15H10 - LA PLACE DU JUGE

Didier TRUCHET, Professeur émérite de droit public, CRDE (UR 1477), Université Paris Panthéon-Assas.

15H30 - DÉBATS ET PAUSE

16H10 - LA RESPONSABILITÉ PÉNALE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Caroline LACROIX, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles, CRLD (UR 4107), Université Evry-Val d'Essonne – Paris Saclay.

16H30 - LA HIÉRARCHISATION DES CORPS AVANT LA NAISSANCE ET APRÈS LA MORT : DES FRONTIÈRES DANS LES FRONTIÈRES ?

Lisa CARAYON, Maîtresse de conférences en droit public, Université Paris Panthéon-Sorbonne.

17H00 - DÉBATS ET FIN DE JOURNÉE

VENDREDI
5 AVRIL
2024

ATELIER 3. RÉALITÉS DES FRONTIÈRES

Présidence : Benjamin FARGEAUD, Professeur de droit public, IRENEE (UR 7303), Université de Lorraine.

9H30 - LES RÉALITÉS NATIONALES : CONVERGENCE OU DIVERGENCES ?

Laurie MARGUET, Maîtresse de conférences en droit public, UPEC.

9H50 - « TUER LA MORT » : LE PROGRÈS TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE EN QUESTIONS

Quentin LE PLUARD, Docteur en droit privé, Enseignant-chercheur contractuel, Université de Tours, membre associé du Lab-Lex (UR 7480).

10H10 - PROVOQUER LA MORT : QUI, QUAND, COMMENT ?

Augustin BOULANGER, Maître de conférences en droit privé, ICES, chercheur associé au CDED YS (UR4216).

10H30 - DÉBATS ET PAUSE

11H10 - L'AVORTEMENT : POURQUOI, QUAND, COMMENT ?

Stéphanie HENNETTE-VAUCHEZ, Professeure de droit public à l'Université Paris Nanterre, membre de l'Institut Universitaire de France (CREDOF, UMR 7074 CTAD), en distanciel.

11H30 - ACCOMPAGNER LA VIE MALGRÉ ET AVEC UNE MALADIE GRAVE, INCURABLE ET POTENTIELLEMENT LÉTALE

Docteur Laurent CALVEL, Professeur associé des universités en médecine palliative, praticien hospitalier, CNRS UPR 3212.

11H50 - DÉBATS ET PAUSE DÉJEUNER

VENDREDI
5 AVRIL
2024

ATELIER 4. DÉPASSEMENT **DES FRONTIÈRES**

Présidence : Bruno PY, Professeur de droit privé et sciences criminelles, IFG (UR 7301), Université de Lorraine

14H30 - LA DIGNITÉ HUMAINE, FONDEMENT DES RÈGLES APPLICABLES À LA VIE ET À LA MORT ?

Eléonore GIGON, Maître de conférences en droit public, IRENEE (UR 7303), Université de Lorraine.

14H50 - UTILISER LA VIE POUR ÉVITER LA MORT : DONS ET « BÉBÉ-MÉDICAMENT »

Anne-Laure YOUHNOVSKI-SAGON, Maître de conférences en droit public, Université de Lyon 3.

15H10 - DÉBATS ET PAUSE

15H40. DÉPASSER LA MORT POUR AUTORISER LA VIE : LA PMA POST-MORTEM

Laurence BRUNET, Juriste, Chercheuse associée à l'ISJPS, Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne et à l'INED UR14.

16H. LES FRONTIÈRES DE LA VIE PSYCHIQUE DE LA PERSONNE EN DROIT,

Géraldine AÏDAN, Chargée de recherche CNRS, Directrice adjointe du CERSA, (UMR 7106), CNRS - Université Paris 2, Panthéon-Assas.

16H20 - DÉBATS

16H40 - RAPPORT DE SYNTHÈSE

Laurent SEUROT, Professeur de droit public, Directeur de l'IRENEE (UR 7303), Université de Lorraine.

17H00 - FIN DE JOURNÉE

POUR + D'INFOS

Retrouvez-nous sur notre site :
irenee.univ-lorraine.fr

IRENEE - Institut de Recherches
sur l'Évolution de la Nation Et de l'État
Campus Carnot/Ravinelle,
13 place Carnot, 54000 Nancy
mail. : irenee-contact@univ-lorraine.fr
tél. : 03.72.74.20.65

LIEU DE LA MANIFESTATION :
Amphitéâtre AR06,
Campus Carnot Ravinelle,
13 place carnot, 54000 Nancy

- accès depuis la gare (5 min à pied) ;
- accès depuis l'aéroport Nancy-Metz : prendre une navette jusqu'à la gare de Nancy (rue Saint Léon).



PRÉSENTATION DE L'IRENEE

Ancré depuis sa création en 1997 dans la tradition des grands centres de recherche universitaires, l'IRENEE – L'Institut de Recherches sur l'Évolution de la Nation Et de l'État – est, au sein de l'Université de Lorraine, l'unique laboratoire de recherche en droit public et en science politique.

Axé sur la complétude de l'étude du phénomène étatique, l'IRENEE développe ses moyens à Metz et Nancy autour de 3 thèmes structurants : citoyennetés, mutation des institutions et des organisations, évolution de la fonction juridictionnelle dans l'État de droit contemporain.

Son rayonnement scientifique, conforté par les congrès institutionnels que les sociétés savantes – Association française pour la recherche en droit administratif, Association française de droit constitutionnel, Société française pour le droit international notamment – lui confient, s'appuie sur le dynamisme de ses 50 enseignants chercheurs et de ses 70 doctorants.

L'IRENEE possède sa revue « Civitas Europa » dont la diffusion sous forme numérique lui assure un lectorat sans limite.

Adossée à une « politique de publication excellente en terme qualitatif » selon les propres termes de l'HCERES, l'attractivité de l'IRENEE est d'ailleurs consacrée par le Haut Conseil qui, dans son rapport d'évaluation 2017, a souligné que « L'IRENEE a depuis longtemps acquis une solide visibilité nationale... Sa recherche qui couvre l'ensemble du droit public... [est] solidement entretenue par des spécialistes reconnus de ces matières ».

AVEC LE SOUTIEN DE



WIFI

Réseau wifi : eduroam
Identifiant : e.irenee@invites
Mot de passe : Hgipts85